



AVIS DE CONCOURS

Le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime du Développement Rural et des Eaux et Forêts - **Département de la Pêche Maritime** - organise au titre de l'année 2022-2023 un concours d'accès aux Instituts de Technologie des Pêches Maritimes (ITPM) d'Al Hoceima, de Larache, de Safi, de Tan-Tan et de Lâayoune pour la préparation des diplômes de Techniciens filières Pêche et Machine.

Date du concours : Le mercredi, 27 Juillet 2022 à 08 heures.

Dernier délai pour le dépôt des dossiers de candidature : Le mercredi 20 Juillet 2022 à 16 heures.

Durée des études : deux (2) ans.

Mode de formation : Formation Initiale Résidentielle (internat selon les capacités des établissements de formation disposant d'internat).

Conditions de participation au concours :

Pour les lycéens :

- Avoir le niveau du baccalauréat scientifique ou technique ;
- Etre âgé de 30 ans au plus au 31 décembre 2022.

Pour les professionnels :

- Etre titulaire du diplôme de Qualification Professionnelle Maritime ;
- Avoir accompli au moins 12 mois de navigations maritime à bord des navires de pêche.

Le dossier de candidature doit comprendre :

- Une demande manuscrite ;
- Une copie de la CNI ;
- Les relevés de note de la première année du baccalauréat et du premier semestre de la deuxième année du baccalauréat ;
- Un certificat de scolarité retiré du système « MASSAR » ou visé par la délégation provinciale du Ministère chargée de l'Education Nationale ;
- 2 enveloppes timbrées mentionnant le nom et l'adresse du candidat ;
- 2 photos récentes (revêtues au dos du nom et prénom du candidat) ;
- Une copie du diplôme de qualification professionnelle maritime et un relevé de navigation (ne dépassant pas trois mois) pour les candidats professionnels.

Le concours comporte :

- **Pour les lycéens :**

Une épreuve écrite, d'une durée de 2 heures, portant sur des questions de mathématiques, de physique et connaissances générales dans le domaine de la pêche maritime.

- **Pour les professionnels :**

• **Section Machine :**

Une épreuve écrite, d'une durée de 2 heures, portant sur des questions de sécurité maritime, de machine marine et d'électricité.

• **Section Pêche :**

Une épreuve écrite de 2 heures, portant sur des questions de sécurité maritime, de techniques de pêche et de techniques de navigation.

Les dossiers de participation au concours doivent être adressés aux établissements suivants :

- Institut de Technologie des Pêches Maritimes d'Al-Hoceima : Filière Pêche et Machine
BP 41, Al Hoceima Téléphone du service scolaire : 053998 27 50. WWW.itpm-alhocima.com
- Institut de Technologie des Pêches Maritimes de Larache : Filière Pêche et Machine
BP 582, Hay Nador. Tél : 0539501568. WWW.itpm-larache.ma
- Institut de Technologie des Pêches Maritimes de Safi : Filière Pêche et Machine
Route d'El Oualidia, B.P : 361, Safi. Tél : 0524 66 81 55. WWW.itpm-safi.ac.ma
- Institut de Technologie des Pêches Maritimes de Tan-Tan : Filière Pêche et Machine
Aloutya, Tan-Tan. B.P :193, Tél : 0528 87 90 82
- Institut de Technologie des Pêches Maritimes de Laâyoune Filière : Filière Pêche et Machine
BP 1036-83 Laâyoune Marssa. Tél : 0528 998296. WWW.itpm-laayoune.ac.ma

N.B : Avant l'inscription définitive, les candidats admis au concours subissent un examen médical sous la supervision de l'établissement de formation maritime en vue de prouver leur aptitude physique pour l'accès au métier de marin.

